

Périgueux, le 25 novembre 2004



L'Inspectrice de l'Education nationale

A Mesdames Messieurs les enseignants
Mesdames Messieurs les directeurs d'école

Inspection de
l'Education
Nationale
Périgueux II

Affaire suivie par
Annie COURTEAUX

Tél. : 05 53 53 16 66

ce.i.en-périgueux2@ac-
bordeaux.fr

20, rue A. de
Musset
24 016 Périgueux
CEDEX

NOTE DE SERVICE n° 14
Référence : AC/CL n° 131

OBJET : ORGANISATION DES CONFERENCES PEDAGOGIQUES 2004-2005

Les réponses apportées par les enseignants concernant les souhaits de thèmes de conférences pédagogiques ont permis d'organiser celles-ci selon les modalités suivantes pour l'année scolaire 2004-2005.

1 Groupes autonomes en conférences pédagogiques

Des enseignants ont fait connaître leur organisation en groupe sur un thème de réflexion et de production.

D'autres ont pu s'organiser autour d'un même vœu au sein de leur école, RPI ou écoles proches.

- 1.1 Formation Apprendre à porter secours : Antonne (3 enseignants) – Escoire (2 enseignants) – Sarliac/l'Isle (5 enseignants) – Atur (1 enseignant) ;
- 1.2 Formation Apprendre à porter secours à Saint Astier cycles 1 et 2, Saint Astier maternelle (4 enseignants) – élémentaire Mounet Sully (cycle 2, 4 enseignants) – élémentaire Raymond Gimel (cycle 2, 2 enseignants) ;
- 1.3 Mettre en place l'O.R.L.F. à partir d'œuvres littéraires, à Périgueux école Maurice Albe, (cycles 2 et 3, 9 enseignants) ;
- 1.4 Projets de cycle et progressions des apprentissages à Bassillac maternelle (2 enseignants) et élémentaire (5 enseignants) ;
- 1.5 P.R.E.S.T.E. programmation en sciences cycle 1, 2, à Coursac Coursac maternelle (3 enseignants) et élémentaire (5 enseignants), RPI Grignols-Manzac (4 enseignants), extension possible à St Léon/l'Isle (cycle 2, 2 enseignants).
- 1.6 Apprentissages dans le domaine sensibilité, imagination, création au cycle 1 à l'école maternelle Clos-Chassaing (6 enseignants).

Les séances ont lieu les mercredis libérés ou selon le calendrier transmis par le directeur au préalable à l'inspection qui enverra la feuille d'émargement (à retourner à l'inspection) et les formulaires de frais de déplacement selon les besoins.

2 Conférences pédagogiques proposées par l'équipe d'inspection (9 heures, trois mercredis libérés)

2.1 Les TICE au service des apprentissages scolaires (Découvrir le monde) au cycle 2,
au CDDP à Périgueux, 14 enseignants des secteurs de Périgueux, grand Périgueux et St Astier.

2.2 Place des activités sensorielles dans la découverte du monde au cycle 1
à l'école élémentaire de St Laurent/Manoire, 19 enseignants des secteurs grand Périgueux, Vergt, Thenon.

Ont été retenues en priorité les écoles qui n'ont pas participé à la conférence pédagogique «Découvrir le monde à l'école maternelle : Domaine du vivant, de l'environnement, de l'hygiène et de la santé » l'an passé et les enseignants des écoles de Périgueux qui ont placé ce thème en premier vœu.

2.3 Pédagogie différenciée : plan de travail et moment d'interaction, cycles 2 et 3
à l'école de Lacropte, 14 enseignants des secteurs de Périgueux, grand Périgueux, Vergt, Thenon.

Les années précédentes, le thème sur la pédagogie différenciée a réuni des enseignants (cycles 2 et 3) des secteurs de Thenon et grand Périgueux.

2.4 L'enseignement de l'EPS au cycle 3, la place et le rôle du « parler, lire, écrire »,

à l'école Raymond Gimel à St Astier, 16 enseignants du secteur de St Astier

3 Information

- La liste des participants a été établie en tenant compte de plusieurs critères : priorité de vœux de l'enseignant, cycle concerné, secteur scolaire afin de favoriser les échanges entre écoles, nombre de participants souhaitable, calendrier scolaire, conférences pédagogiques prévues antérieurement (J'ADE, EPS).

- Les directeurs des écoles concernées ont eu connaissance de la liste des participants aux conférences pédagogiques, ce qui peut varier d'une année sur l'autre (vœux, secteurs géographiques...). Les enseignants qui ne sont pas sur les listes disposent de ces douze heures de service pour des concertations dans l'école ou le RPI qui s'ajoutent aux dix huit heures réglementaires comme les années passées.

Je vous remercie de votre collaboration.

L'Inspectrice de l'Education nationale



Mme Annie COURTEAUX